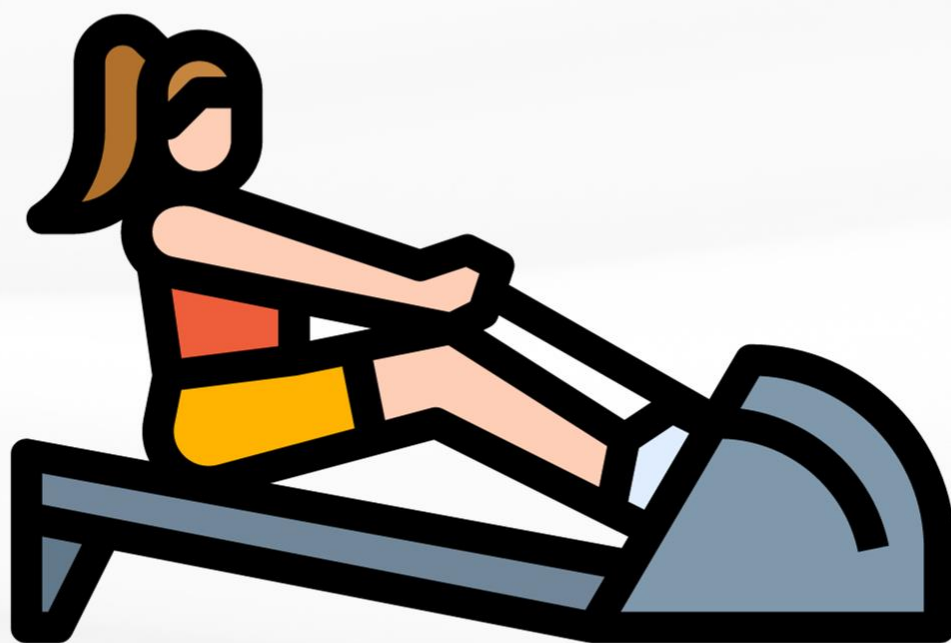


PARA AVIRON ADAPTE

CHAMPIONNAT REGIONAL INDOOR



GYMNASE
DU MANÈGE

1 DAME SEGAUDE
60200 COMPIÈGNE

DÉCEMBRE
03

8H-17H



Madame, Monsieur,

La Ligue Sport Adapté Hauts-de-France, la ligue d'aviron HDF et le club d'aviron de Compiègne organisent

Championnat régional para aviron adapté indoor

Le dimanche 3 décembre 2023 de 8h00 à 17h00

Gymnase du manège, 01 dame sécaude 60200 Compiègne

Les inscriptions sont à nous faire parvenir pour le **21 novembre 2023 dernier délai** à :

adrien.louchez@sportadapte.fr

Ce championnat est qualificatif pour les championnats de France et est ouvert à l'ensemble des licenciés sport adapté Jeunes et Adultes. Les sportifs doivent être en possession d'une licence compétitive en cours de validité.

Vous trouverez ci-après :

- le planning de la journée,
- la liste des épreuves,
- la fiche d'inscription

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

**Le Président de la L.R.S.A,
Francis FAELENS**

Information

Programme de la journée prévisionnels

8h45	Réunions des délégués
10h20	Sport Adapté 1000 m et open masters 1000 m
12h00	Pause Repas
14h10	Championnat sport adapté 500 m et open tout âge 500 m
14h40	Championnat sport adapté 2 minutes
15h40	Championnat sport adapté relais et open relais
16h30	Remise des récompenses

Pour pouvoir participer à cette journée, le sportif avoir au minimum 14 ans, en situations de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du spectres autistique, vivant en établissement spécialisé ou à domicile (mais accompagné) et :

- Titulaires d'une licence sportive jeune/adulte annuelle FFSA compétitive.

Merci de prévoir pour cette journée :

- Tenue de sport adapté
- Licence sport adapté valide
- Bouteille d'eau/gourde

CATEGORIES D'AGES

CATEGORIES		
Appellation	« Moins de 18 ans »	« 18 ans et plus »
Modalité faisant référence aux règlements généraux FFSA	1 classement unique pour les catégories moins de 18 ans et moins de 16 ans	1 classement unique pour les catégories moins de 21 ans et adulte -18 ans et plus

Les compétitions sont autorisées à partir de 14 ans. Les sportifs ayant 13 ans révolus entre le 1er janvier et le 31 août de la saison pourront être autorisés à concourir avec un certificat médical de sur-classement. Par exemple, pour la saison 2023-2024, un sportif atteignant 14 ans entre le 1er janvier 2024 et le 31 août 2024 pourra s'engager en compétition à partir du 1er septembre 2023.

EPREUVES

En individuel

Classe AB	Classe BC	Classe CD
2 min	500 m	500 m
	1000 m	1000 m

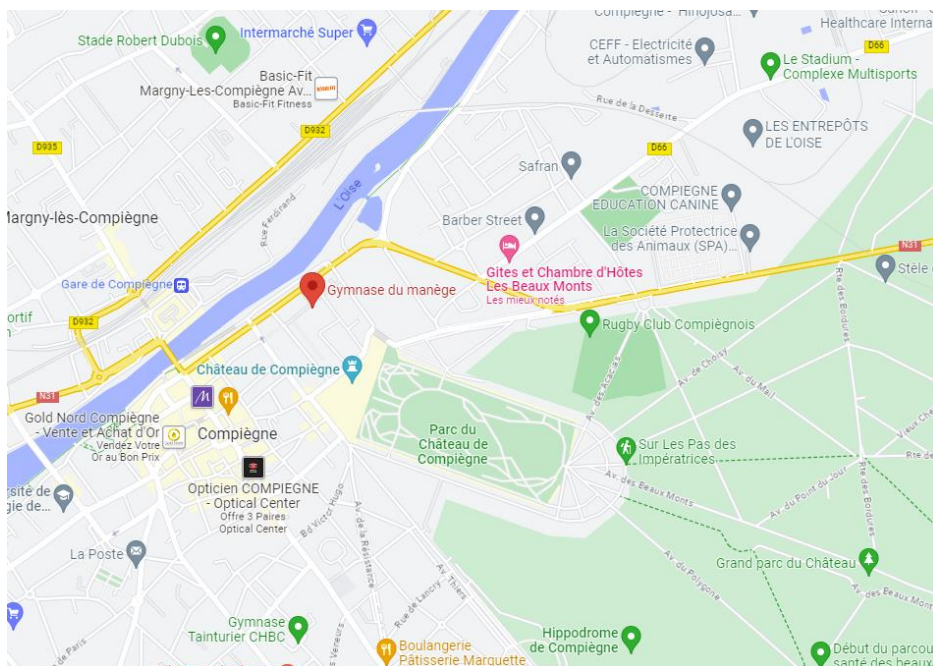
Épreuves en relais :

	Classe AB/BC	Classe BC/CD	Mixte
4x500m	Équipe de 4 hommes et/ou femmes au choix, dont au moins 1 classifié AB	Équipe de 4 hommes et/ou femmes au choix, dont au moins 1 sportif classifié BC.	Équipe de 4 sportifs classifiés soit AB, BC ou CD dont au minimum 2 femmes

*Les sportifs peuvent réaliser plusieurs épreuves.
Ces catégories sont celles de la réglementation fédérale 2023.*

Adresse du lieu de pratique

**Gymnase du manège, 01 dame sécaude
60200 Compiègne**



Contact



Adrien louchez



07-82-18-82-38



adrien.louchez@sportadapte.fr